

Conseil d'administration
Séance du 6 juillet 2026

ACTE ADMINISTRATIF Acte 34/2026	QUESTIONS INSTITUTIONNELLES
	Rattachement CILEC à l'UFR ALL

Vu le code de l'Education et notamment ses articles L713-1 à L.713-3

Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Vu le Décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Vu l'avis rendu par le Comité Social de l'Administration en date du 15 juin 2026

Vu l'avis rendu par le Conseil de gestion de l'UFR ALL en date du 3 juillet 2027

Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Monnet (EPE) approuve le rattachement du CILEC à l'UFR ALL. Le CILEC devient un département au sein de la composante ALL à partir du 1^{er} septembre 2026.

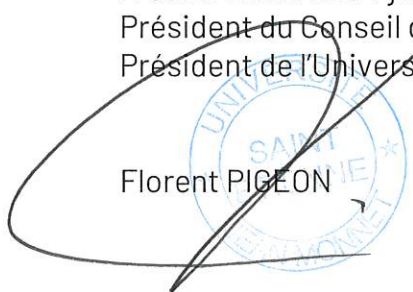
Document annexé.

A Saint Etienne le 7 juillet 2026

Président du Conseil d'Administration

Président de l'Université Jean Monnet,

Florent PIGEON



POUR : 23

CONTRE : 0

ABST : 0